

Document 1 : Portrait de François Ier vers 1530
par Jean Clouet, huile sur toile, 96cm sur 74cm,
Paris, Musée du Louvre



Document 2 : biographie de François Ier (roi de France de 1515 à 1547), d'après le site Hérodote

François, comte d'Angoulême, cousin et gendre du roi Louis XII, succède à celui-ci sur le trône de France le 1er janvier 1515, sous le nom de François Ier. Sitôt sur le trône, François Ier n'a rien de plus pressé que de reprendre **la guerre en Italie**.

Le 13 septembre 1515, il écrase les Suisses dans la plaine du Pô, à Marignan. Cette bataille se solde par 16000 morts, ce qui fait d'elle la plus meurtrière depuis l'Antiquité. Le soir de la victoire, le jeune roi, amoureux des romans de chevalerie, se serait fait **adouber** selon l'ancienne coutume par le chevalier Bayard, l'un des héros de la journée.

François Ier se porte candidat à l'empire d'Allemagne contre le petit-fils de Maximilien 1er de Habsbourg. Les deux rivaux dépensent de l'argent sans compter pour séduire les grands électeurs allemands. Le **Habsbourg** l'emporte finalement, devenant pour la postérité l'empereur Charles-Quint. Par le biais de mirabolants héritages, il se trouve être le souverain des États autrichiens, bourguignons et espagnols, ainsi que des colonies espagnoles d'outre-mer, en plein essor depuis l'exploration du Nouveau Monde par Christophe Colomb un quart de siècle plus tôt.

La guerre ne tarde pas à éclater entre l'empereur et le roi de France.

Le pire survient le 24 février 1525, avec la capture de François Ier à la bataille de Pavie, près de Milan. «De toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur, et la vie qui est sauve», écrit-il à sa mère Louise de Savoie, qui va gouverner en son absence. Il n'a d'autre choix que de signer le traité de Madrid (1526) mais s'empresse d'en renier les clauses sitôt libéré.

La guerre reprend. Nouvel échec. Mais l'empereur, menacé d'être pris à revers par les Turcs, accepte de traiter. La paix est négociée à Cambrai par sa tante Marguerite d'Autriche et la mère de François Ier. Elle est pour cela appelée «paix des Dames».

Contre Charles-Quint, François Ier noue des liens avec les princes **luthériens** d'Allemagne et même avec le sultan Soliman le Magnifique. En 1536, il signe avec celui-ci le traité des Capitulations qui offre aux navires français le monopole du commerce avec les **Ottomans** et confie au roi la protection des Lieux Saints et des chrétiens d'Orient. Les Capitulations resteront en vigueur jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Une ultime guerre aboutit, après la victoire sans suite de Cérisoles, en Italie (1544), à une paix de compromis.

la guerre en Italie : en fait succession de 11 guerres en 1494 et 1559, au cours desquelles les souverains français réclament des droits sur le royaume de Naples puis sur le duché de Milan

adouber : élever une personne au titre de chevalier

Habsbourg : nom d'une importante Maison souveraine d'Europe, dont sont issus tous les empereurs du Saint Empire Romain Germanique entre 1452 et 1740

luthériens : de religion protestante luthérienne (cf Martin Luther)

Ottomans : empire turc (fin XIIIe siècle- début XXe siècle) ayant notamment mis fin à l'Empire byzantin en 1453

Questionnaire sur le document 2

1. Quel est le principal ennemi de François Ier ? Quelle en est la raison ?
2. En quoi François Ier accroît-il le prestige et la puissance de la France ?
3. Pourquoi peut-on dire que François Ier apparaît comme le dernier roi-chevalier ?

Entraînement oral

⇒ A partir de ces questions et de vos réponses, présentez François Ier à votre camarade.

Document 1 : Portrait de François Ier vers 1530 par Jean Clouet, huile sur toile, 96cm sur 74cm, Paris, Musée du Louvre



Document 2 : biographie de François Ier (roi de France de 1515 à 1547), d'après le site Hérodote

Avec le concours de sa mère, Louise de Savoie, le roi réduit à merci ses derniers grands vassaux, dont le connétable de Bourbon. Il amorce dès lors la centralisation administrative du royaume. Le centre en est la Cour, autrement dit l'ensemble des personnes qui vivent dans l'intimité du souverain : serviteurs, vassaux, officiers... Au total 5000 à 6000 personnes qui accompagnent le roi dans ses incessants voyages de château en château.

François Ier gouverne selon son «bon plaisir» et se déclare «empereur en son royaume». Il multiplie les fonctions de service et les offices, tous confiés à des nobles : Grand Écuyer, **Grand Chambellan**, **Connétable**, Grand Amiral.... Ces serviteurs et officiers constituent la Maison du roi et le servent avec dévouement, ce qui n'exclut pas (au contraire) la corruption et les détournements de fonds. En manière d'avertissement, le roi fait juger et pendre son ancien intendant des finances, Jacques de Beaune, baron de Semblançay.

Soucieux de son confort et du prestige de la couronne, François Ier fait embellir ou construire une bonne douzaine de châteaux, dont Blois et surtout Chambord. Il modernise aussi son administration et subdivise son Conseil en services spécialisés avec à leur tête des ministres et des Secrétaires d'État.

Le 18 août 1516, dans la foulée de sa victoire de Marignan, François Ier conclut avec le pape Léon X un **concordat** qui annule la «Pragmatique Sanction» de Bourges et régira les relations entre la France et le Saint-Siège jusqu'en 1790. Ce texte, négocié par le **chancelier** Antoine Duprat, ancien précepteur du roi, donne satisfaction au souverain pontife car il reconnaît sa suprématie sur les **conciles**. Mais il satisfait aussi le roi en lui donnant le droit de nommer les titulaires des sièges ecclésiastiques dans son royaume (abbés, évêques, archevêques). Cette disposition va introduire dans l'Église de France une division entre un haut clergé composé de courtisans et un bas clergé pauvre et mal loti.

Toujours à l'initiative du chancelier Duprat, le roi, en manque d'argent, recourt à des expédients financiers. Il inaugure en 1522 les premiers emprunts publics et commence à vendre les charges d'officiers ou fonctionnaires, d'où l'attrait que conserve jusqu'à nos jours, en France, la fonction publique.

L'ordonnance de Villers-Cotterêts, le 10 août 1539, institue l'état civil (enregistrement obligatoire des naissances, mariages et décès par les curés) ; elle exige par ailleurs que tous les actes légaux et notariés soient désormais rédigés en français et non plus seulement en latin, la langue des élites.

Grand Chambellan : grand officier de la Couronne (à l'origine, qui a un accès permanent à la chambre du roi), qui notamment signe les chartes et documents importants et a un rôle essentiel au moment du Sacre.

Connétable : premier des grands officiers de la Couronne, chargé de diriger les armées

concordat : traité signé entre les États de l'Église et un État

chancelier : grand officier de la Couronne chargée de l'administration de la Justice du Royaume de France.

concile : assemblée d'évêques

Questionnaire sur le document 2

1. Quels sont les différents serviteurs et officiers du Roi ? Dans quels domaines interviennent-ils ?
2. En quoi François Ier accroît-il le prestige et la puissance de la France ?
3. Pourquoi peut-on dire que François Ier modernise le Royaume de France ?

Entraînement oral

⇒ A partir de ces questions et de vos réponses, présentez François Ier à votre camarade.